



Cosmos Organic - Ecocert
label cosmétique bio et naturel



Ecocert : un gage de qualité et d'engagement environnemental

Ecocert est un organisme de certification qui garantit et valorise les meilleures pratiques environnementales et sociales.

La certification **COSMOS Organic** , délivrée pour les produits cosmétiques, assure :

- ✓ Des procédés de production et de transformation respectueux de
l'environnement et de la santé humaine
 - ✓ La promotion de la **chimie verte**
- ✓ Une gestion responsable des **ressources naturelles** et le respect de la **biodiversité**
- ✓ L'absence d'ingrédients **pétrochimiques** (hors conservateurs autorisés) : **parabens, phénoxyéthanol, parfums et colorants de synthèse**
 - ✓ L'absence **d'OGM**
 - ✓ Un **emballage recyclable**

Tous les produits portant le logo **Ecocert** font l'objet d'un contrôle rigoureux de leur composition et de leur processus de fabrication,

jusqu'à leur emballage.

Cette certification garantit aux consommateurs une information claire et transparente sur la proportion d'ingrédients **naturels et biologiques** dans chaque produit.

Quelles conditions pour obtenir le label COSMOS ORGANIC ?

- ✓ **95 % minimum** des ingrédients végétaux doivent être biologiques
- ✓ **20 % d'ingrédients bio** au total dans la formule (10 % pour les produits à rincer)

💡 **À noter** : L'eau et les minéraux ne peuvent être certifiés bio car non issus de l'agriculture, leur présence dilue naturellement le pourcentage d'ingrédients biologiques. Ainsi, un produit sans eau, comme une huile de massage, peut contenir **jusqu'à 100 % d'ingrédients bio**.


